

Après la présentation du Projet Loi de Finances 2023 pour la mission Justice le 27 septembre dernier à Vendôme, l'**UFAP UNSa Justice** attendait avec impatience le détail des annonces budgétaires de la DAP pour l'année à venir.

Si le potentiel futur ex-ministre de la Justice se félicitait de son grand chelem historique en matière de budget, les annonces faites aujourd'hui par le DAP pour 2023 sont bien loin de combler les attentes des personnels !

Une réforme d'envergure annoncée pour le Corps d'Encadrement et d'Application, sans projet ni budget...

Tout au plus, des consultations / négociations avec les organisations syndicales devraient s'ouvrir dans le courant du premier trimestre 2023 en vue d'une réforme statutaire du CEA, dès que le DAP recevra son mandat du ministre pour le faire... Après la fusion, jugée « historique », des grades de surveillant et brigadier de février dernier, l'**UFAP UNSa Justice** s'inquiète déjà du risque de manque d'envergure de la réforme annoncée au mieux pour 2024 !

L'**UFAP UNSa Justice** a transmis cet été ses propositions pour une réforme ambitieuse du CEA avec un indice sommital à 527 pour les Surveillants/Brigadiers et une grille fusionnée pour les Premiers et les Majors avec un indice sommital porté à 610 points. Notre organisation syndicale se battra pour l'obtenir ! Certains semblent déjà prêts à se coucher pour un indice inférieur à 527 points pour le premier grade au motif que les policiers ne l'ont pas encore obtenu. Les surveillants et brigadiers apprécieront....

Seule piste avancée par le DAP pour lutter contre le nombre grandissant de vacances de postes dans le corps du CEA, la mise en place de « compléments de modalités de recrutement ». D'ores et déjà, l'**UFAP UNSa Justice** a affiché sa farouche opposition à toute tentative de contractualisation du Corps d'Encadrement et d'Application pour lutter contre le manque d'attractivité du métier !

Pour le reste des annonces catégorielles, c'est le grand saupoudrage : revalorisation indiciaire par-ci, majoration indemnitaire par-là ! La DAP bricole avec la satisfaction et les remerciements de certains. Avec une enveloppe budgétaire de 34.2 M€ pour l'ensemble des personnels, autant dire que l'administration distribue un peu d'argent de poche à tout le monde... Rien de bien ambitieux dans tout cela !

Pour le reste, ce budget DAP 2023 veut surtout couvrir les besoins structurels et financer les priorités du gouvernement : mise en œuvre du programme immobilier 15000, rénovation et modernisation du parc immobilier existant, introduction de nouvelles technologies dans l'exercice des missions, développement des aménagements de peine et des actions de réinsertion et mise en œuvre du « détenu travailleur ».

Si l'**UFAP UNSa Justice** était insatisfaite des annonces budgétaires ministérielles, celles du DAP la laisse clairement sur sa faim quant à la reconnaissance du travail accompli pour le service public pénitentiaire...

L'UFAP UNSA JUSTICE, 35 ans de combat et d'engagement au service du terrain !

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD